



AGENDA DES MANIFESTATIONS

9 JUILLET

Gala de l'école de Danse, salle de Soulièvres

CSC Airvaudais-Val du Thouet

10 AU 14 JUILLET

Festival « Musiques et Danses du Monde », Domaine de Soulièvres

CSC Airvaudais-Val du Thouet

14 JUILLET

Fête Nationale et grand concert gratuit, Domaine de Soulièvres

Mairie et CSC Airvaudais-Val du Thouet

18 JUILLET

Visite de la cimenterie Calcia

Association « L'Homme et la Pierre »

19 JUILLET

Visite sensorielle d'Airvault

OT Airvaudais-Val du Thouet

21 AU 23 JUILLET

Festival « Le Rêve de l'Aborigène », Domaine de Soulièvres

Association « Le Rêve de l'Aborigène »

26 JUILLET

Visite du Logis de Barrour

OT Airvaudais-Val du Thouet

29 JUILLET

Concert et soirée festive « Au Bar'Bouilleur », Musée Jacques Guidez

Association « Au Bar'Bouilleur »

2 AOÛT

Atelier enfants sur le cinéma, Musée Jacques Guidez

Mairie

2 AOÛT

Découverte naturaliste de l'étang en canoë et balade en poney, étang d'Enjouran

Mairie et OT Airvaudais-Val du Thouet

3 AOÛT

Marché des producteurs de Pays, place des Promenades, Airvault

Mairie et Association « 2A »

4-5 AOÛT

Visite nocturne costumée « Les Nuits d'Aldéarde », Airvault

Association « Les Amis du Vieux Château »

5-6 AOÛT

Pétanque, championnat de Provençale, terrains stabilisés, Airvault

Association « Pétanque Airvaudaise »

9 AOÛT

Visite sensorielle d'Airvault

OT Airvaudais-Val du Thouet

11-12 AOÛT

Visite nocturne costumée « Les Nuits d'Aldéarde », Airvault

Association « Les Amis du Vieux Château »

17 AOÛT

Visite de la cimenterie Calcia

Association « L'Homme et la Pierre »

19 AOÛT

Visite guidée de Borcq sur Airvault et conférence sur le camp de munitions, Mairie déléguée de Borcq

Association « Richesse et Protection du Patrimoine »

23-27 AOÛT

Festival « les Murs ont des Oreilles »

CSC Airvaudais-Val du Thouet

27 AOÛT

Concert et soirée festive « Au Bar'Bouilleur », Musée Jacques Guidez

Association « Au Bar'Bouilleur »

02 SEPTEMBRE

Randonnée Patrimoine et Nature le long du Thouet, Soulièvres

Association « Richesse et Protection du Patrimoine »

03 SEPTEMBRE

Tournois de Paratennis, terrains rue Pierre Laillé, Airvault

Association « USA - FAT »

03 SEPTEMBRE

Rando vélo rétro, départ Musée Jacques Guidez

Association « Tuar Automobile Club »

09 SEPTEMBRE

« À l'Asso d'Airvault » #2 (journée des associations), Place Jean Emmoreau

Mairie et Associations Airvaudaises

16-17 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

Mairie et Associations Airvaudaises

17 SEPTEMBRE

Randonnée « La Balade Airvaudaise » départ des Halles

Association « Footing Airvaudais Trail »

23 SEPTEMBRE

Randonnée pédestre et circuit cyclo, départ prairie de Soulièvres

Association « Les cimentiers du Poitou »

24 SEPTEMBRE

Vide grenier, Borcq sur Airvault

Association « Borcq en Fête »

18 NOVEMBRE

Canicross, Domaine de Soulièvres

Associations « Footing Airvaudais Trail » et « Les Canidol' Bressuirais »





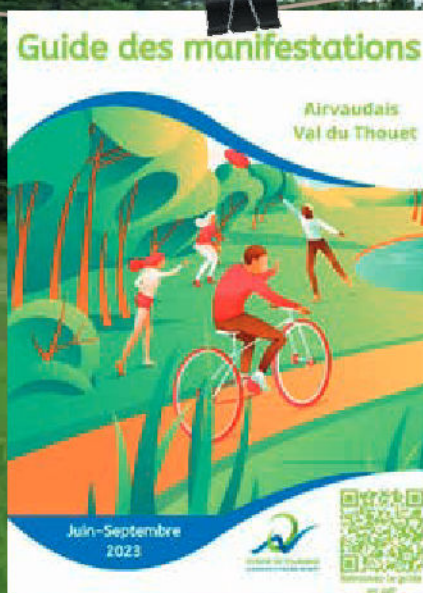
NOUVEAUTÉ 2023 : LE GUIDE DES ANIMATIONS

Pour la première année, retrouvez toutes les animations estivales du territoire Airvaudais-Val du Thouet dans le guide réalisé par l'Office de Tourisme.

Ce dernier est disponible à l'accueil de l'office mais également consultable via le lien suivant :

<https://www.cc-avt.fr/manifestations.html>

Pour toute information :
Office de Tourisme Airvault
3 rue Porte Caillon
05 49 70 84 03



L'INFO DU GRAND AIRVAULT - N°27 JUIN 2023



1 rue Constant Balquet BP 50001 - 79600 AIRVAULT
Tél : 05 49 64 70 13 - Fax : 05 49 70 80 76
Mail : mairie@airvault.fr - Site internet : www.airvault.fr
Facebook : mairie airvault

Direction publication : Mairie d'Airvault
Conception, photogravure et impression :
L'Impression créative - BRESSUIRE
Dépôt légal : 7/2023
Crédits photos : Mairie d'Airvault
Associations - Collections privées
L'Impression Créative

JUILLET 2023

L'INFO DU GRAND AIRVAULT

AIRVAULT
BORCQ-SUR-AIRVAULT
SOULIÈVRES
TESSONNIÈRE

ÉDITO



MESDAMES, MESSIEURS, HABITANTES ET HABITANTS DU GRAND AIRVAULT,

C'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité Airvaudaise vous adresse cette nouvelle version du bulletin municipal. Plus allégée et aérée, cette lettre d'information estivale a vocation à vous informer des nombreuses manifestations organisées sur notre territoire cet été et des actions futures majeures d'ores et déjà programmées.

Ainsi, la signature de l'Opération de Revitalisation du Territoire, en juin dernier, dans le cadre du dispositif national des « Petites Villes de Demain », ouvre des perspectives nouvelles de dynamisation de notre territoire pour les 6 prochaines années. À ce titre, des projets sont déjà en cours, comme par exemple la réhabilitation de la salle du Clos de l'Abbaye ; d'autres, notamment la rénovation de la piscine communautaire et celle de l'école maternelle des Corderies avec la construction d'un restaurant scolaire à proximité sont à l'étude ; enfin la valorisation de la vallée St-Pierre et du « Garage » à proximité du Vieux Relais devrait se concrétiser à plus long terme.

Depuis toujours, un formidable dynamisme entrepreneurial en Airvaudais permet la réalisation de nombreux projets et je tiens à

saluer celles et ceux qui s'investissent pour développer notre territoire en portant des projets ambitieux et résolument tournés vers l'emploi, la création de valeur ajoutée et l'avenir. L'année dernière, à pareille époque, je vous annonçais la modernisation de notre Cimenterie centenaire. Depuis quelques semaines, les travaux ont commencé, avec un afflux important de travailleurs sur notre région : sachons les accueillir au mieux pendant leur séjour sur notre beau territoire !

Par ailleurs, les mois estivaux sont généralement festifs et conviviaux et ils le seront encore en 2023 : la foire de Pâques, la guinguette des pompiers, les nombreuses manifestations sportives ou encore le salon des denteliers ont ouvert le bal de fort belle manière. Début juillet, les apéros-concerts du Festival Musiques et Danses du Monde organisés par le Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet vont rythmer les premiers jours des vacances scolaires. Malheureusement, au vu des sécheresses à répétition liées au changement climatique, il n'a pas été possible de programmer un feu d'artifice avec des conditions de sécurité satisfaisantes pour la soirée du 14 juillet : trop d'incertitudes et de risques ont incité à la prudence et ont dissuadé les élus de lancer une procédure de réservation du tir qui, l'an passé, avait été annulé en raison d'un arrêté préfectoral d'interdiction. De plus, la situation particulière de la Prairie de Soulièvres qui est entourée de bois, de landes, de coteaux, de

pinèdes et de cèdres, avec un terrain de camping et de nombreuses habitations à proximité nous oblige à la plus grande vigilance pour ces lieux. Il serait irresponsable de négliger le risque d'incendie et donc le risque de mettre en danger nos sapeurs-pompiers, certains habitants, des biens et ce formidable écrin qu'est le Domaine de Soulièvres ! Cependant, ce festival reste largement soutenu par notre Commune, tant techniquement que financièrement, avec une subvention de près de 25 000 € permettant de proposer une belle programmation et surtout un grand concert final, le 14 juillet, dont la gratuité est appréciée de tous. Ainsi, l'essentiel est préservé : faire la fête ensemble, de façon décontractée mais responsable !

Comme le montre l'agenda de cette lettre d'information, la saison estivale en Airvaudais sera à nouveau riche en manifestations dont la diversité est à mettre au crédit du dynamisme des associations locales porteuses de projets rassembleurs ! Qu'elles en soient chaleureusement remerciées ainsi que les services communaux qui participent à la réussite de ces événements.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons donc un bel été 2023 en Airvaudais.

Olivier FOUILLET
Maire d'Airvault
Conseiller départemental



Point sur les

PROJETS 2023/2027



PETITE VILLE DE DEMAIN

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Comme 18 autres communes des Deux Sèvres, la ville d'Airvault a intégré le 16 juin 2021, le dispositif national «Petites Villes de Demain». Ce dispositif a pour objectif d'aider les villes de moins de 20 000 habitants et ayant des fonctions de centralité à renforcer leur attractivité en définissant une stratégie et un programme d'actions, formalisés sous forme de convention.

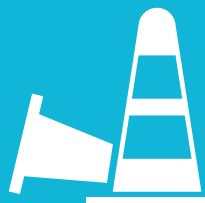
Cette convention d'Opération de Revitalisation du Territoire a été signée, le 19 juin dernier entre l'Etat, la Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet et la Commune d'Airvault.

De nombreuses actions vont ainsi être engagées sur la période 2023-2027, autour de 4 enjeux majeurs :

- Valoriser le territoire et son identité
- Repenser les mobilités
- Ré-habiter le centre-ville
- Faire vivre le centre-ville en mobilisant tous les acteurs.

Dans quelques mois la concertation sera engagée avec les habitants et les associations, notamment autour du projet de valorisation de l'espace naturel de la vallée Saint Pierre avec l'aide du CAUE, mais également autour du Garage de l'ancienne COOP, acquis par la Commune en novembre 2022.





TRAVAUX

RÉHABILITATION DE LA SALLE DU CLOS DE L'ABBAYE

Très appréciée des habitants, la salle du Clos de l'abbaye va bénéficier d'un grand programme de rénovation à partir du mois de septembre.

Ce bâtiment accuse aujourd'hui le passage des années. La Commune a décidé de lancer des travaux visant notamment, à une meilleure isolation ainsi qu'à une meilleure organisation de l'espace intérieur. L'objectif est également la modification des ouvertures, notamment côté nord afin de pouvoir bénéficier du splendide point de vue sur la Ville, l'Abbaye et le Vieux Château.

Pour répondre à ces attentes : un lieu d'accueil du public avec un hall, vestiaire, des sanitaires et du stockage vont être créés dans une extension, à l'entrée de la salle.

Afin d'apporter une isolation thermique performante, les huisseries vont être changées, la couverture modifiée et les murs et plafonds isolés. L'abaissement de plafond de la salle principale permettra également une meilleure isolation acoustique.

Les travaux devraient dérouler de septembre 2023 à l'été 2024, période pendant laquelle la location de la salle ne sera donc pas possible.



RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES CORDERIES

Construite dans les années 70, l'école des Corderies va faire l'objet d'une importante rénovation.

L'objectif est de rendre le bâtiment plus respectueux de l'environnement, notamment en termes de dépenses énergétiques et de pouvoir accueillir les enfants dès 2 ans en Toute Petite Section, en intégrant une restauration sécurisée et adaptée sur place.

Pour réaliser cette opération, il est envisagé d'utiliser une partie de la cour et le rez-de-chaussée du logement situé au 22 rue de la Poste afin d'y réaliser une extension d'une centaine de mètres carrés.

Cette extension sera reliée au bâtiment existant par un passage couvert et fermé.

Elle sera dédiée à la restauration des enfants pour les repas du midi.

Actuellement, les enfants doivent être accompagnés en pédibus vers le restaurant scolaire Jean Emmoneau pour le repas méridien.

À l'étage, un logement sera conservé et modifié pour de la location (env. 55m²).

La rénovation énergétique des bâtiments, permettra selon l'audit énergétique, un gain de consommation de 86%.

Fin juin 2023 la phase d'étude a été lancée. Le début des travaux est envisagé pour les vacances de Pâques 2024 et la fin de chantier en juin 2025.

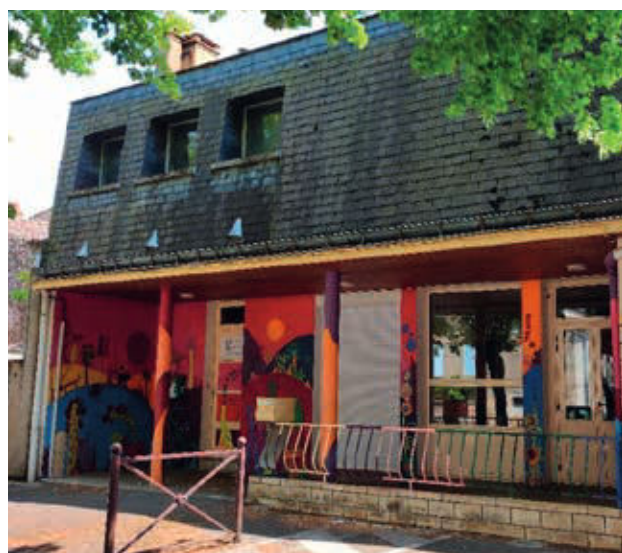
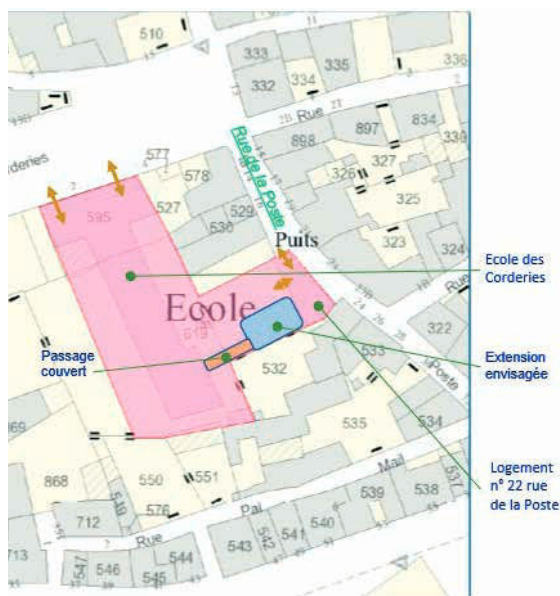
INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école publique d'Airvault ?

Les inscriptions pour l'école, le restaurant scolaire et la garderie sont ouvertes toute l'année et pour tous les enfants du territoire.

Aucun frais de scolarité n'est demandé et la garderie est gratuite dès 8h00 et jusqu'à 17h15.

Pour toutes informations : Mairie d'Airvault au 05 49 64 70 13





Point sur les

ZONES D'HABITAT

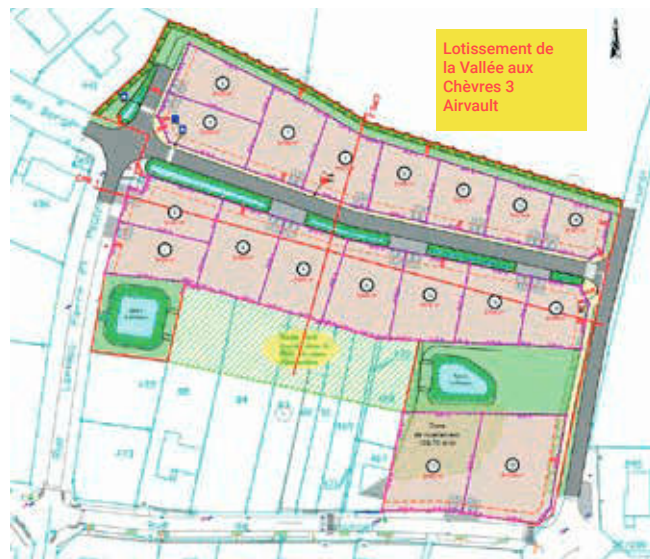
Lotissement de Monts
Airvault
20€ TTC/M²
(de 8 740 € à 26 760€)



LOTISSEMENT DE MONTS

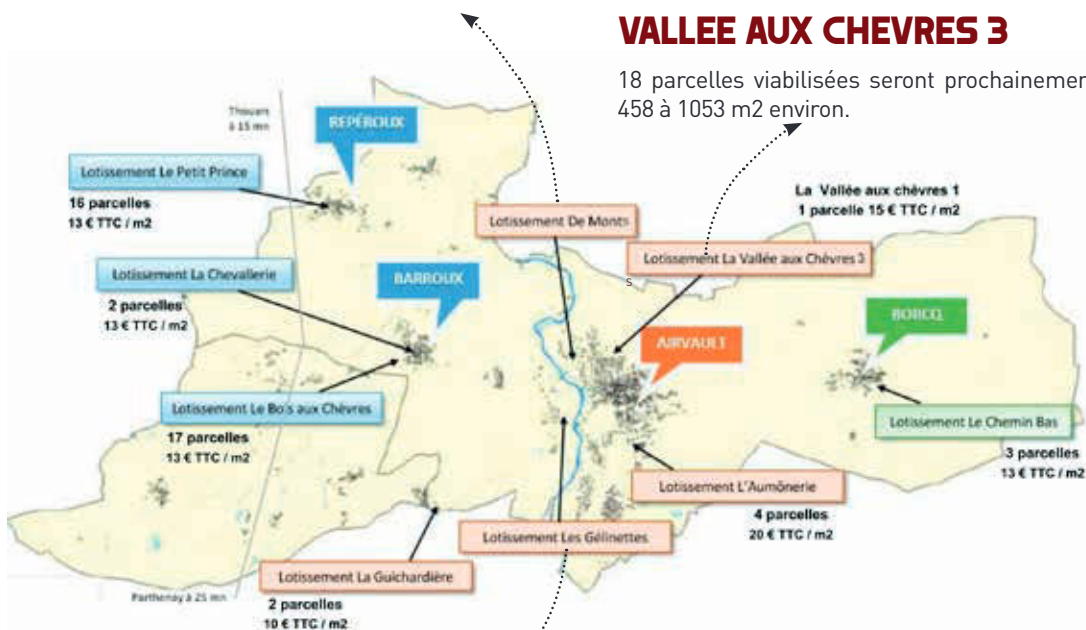
28 parcelles viabilisées sont disponibles, de 437 à 1338 m².

Lotissement de
la Vallée aux
Chèvres 3
Airvault

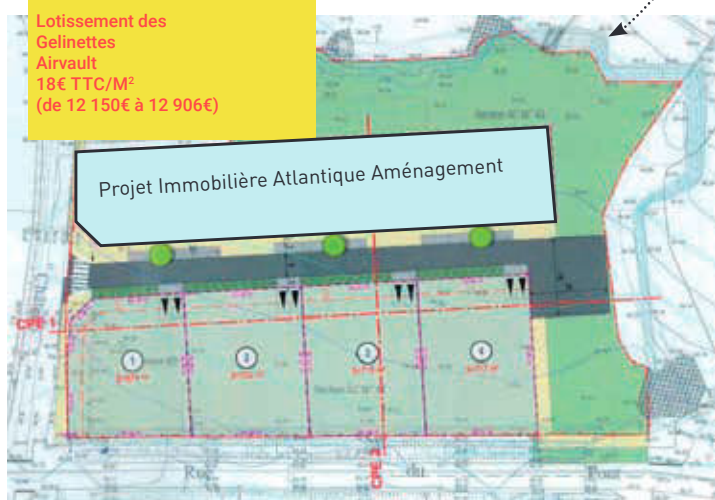


EXTENSION DU LOTISSEMENT DE LA VALLEE AUX CHEVRES 3

18 parcelles viabilisées seront prochainement disponibles, de 458 à 1053 m² environ.



Lotissement des
Gelinettes
Airvault
18€ TTC/M²
(de 12 150€ à 12 906€)



LOTISSEMENT DES GELINETTES

Sur ce site, Immobilière Atlantique Aménagement porte un projet de 6 logements (6 T4). En vis-à-vis 4 parcelles viabilisées d'environ 675 à 717 m² sont disponibles.

Pour toute information concernant l'urbanisme,
contactez la mairie :
05 49 64 70 13